



Système médical OU

Résumé en termes clairs des politiques d'aide financière aux hôpitaux

OU Medicine, Inc. (OU Medicine) offre une aide financière pour les soins d'urgence et médicalement nécessaires aux patients éligibles.

Dans la plupart des cas, les patients dont le revenu est inférieur à 200 % des lignes directrices fédérales sur la pauvreté bénéficieront d'une réduction de 100 % de leur service hospitalier. Les patients qui dépassent le seuil des lignes directrices fédérales sur la pauvreté peuvent aussi être admissibles si le solde de leur compte dépasse leur capacité de payer.

OU Medicine exige l'achèvement d'une demande d'aide financière afin d'être en mesure de bénéficier d'une aide financière. Les informations sur l'aide financière seront incluses dans tous les états de facturation.

Des copies gratuites de la demande d'aide financière, de la politique d'aide financière et de ce résumé en termes clairs ainsi que des informations et de l'aide sont disponibles :

- En personne dans tous les établissements de OU Medicine
- En ligne sur www.oumedicine.com
- Par téléphone au 1 866 656 8715
- Par la poste au Service à la clientèle de OU Medicine, 711 Stanton L. Young Blvd., Suite 100, Oklahoma City, OK 73104.

Ces politiques s'appliquent généralement uniquement aux services hospitaliers. La plupart des médecins ne sont pas employés par l'hôpital et émettront des factures distinctes. Les informations concernant la liste des médecins couverts et non couverts se trouvent à l'annexe A de la Politique d'aide financière.

La demande d'aide financière, la politique d'aide financière et le présent résumé en termes clairs sont disponibles en dix langues différentes : arabe, birman, chinois, anglais, français, allemand, coréen, espagnol, vietnamien et zomi.

Tous les patients ont 240 jours à partir du premier relevé de facturation pour demander une aide financière. Cependant, veuillez noter que 120 jours après le premier relevé de facturation, l'hôpital peut entreprendre certaines actions afin d'obtenir le paiement de la facture, y compris, mais sans s'y limiter, faire un rapport aux agences de crédit ou bureaux de crédit, et/ou demander un jugement civil pour le le montant dû. De telles actions seront temporairement suspendues si une demande est reçue avant le 240e jour après le premier relevé de facturation, et ces actions seront entièrement annulées si l'aide financière est approuvée.

Si vous êtes admissible à une aide financière, le montant facturé pour les soins d'urgence ou autres soins médicalement nécessaires ne dépassera pas les montants



Système médical OU

Résumé en termes clairs des politiques d'aide financière aux hôpitaux

généralement facturés aux patients ayant une assurance pour des soins similaires. OU Medicine calcule le montant généralement facturé sur la base des taux d'assurance-maladie en utilisant la méthode prospective.